

Charge / effectifs Roanne : «L'année 2009 sera à l'équilibre pour les gens de Nexter !»

A l'examen de la charge 2009 du centre de Roanne, la direction locale semble sereine sur l'emploi interne mais ne cache pas une forte diminution du recours à l'intérim. Ligne à ligne, on note de sensibles évolutions liées à des fins de programmes qui impactent les postes de travail les plus en amont, des montées en cadence d'autres produits ou tout simplement des actions de sécurisation des objectifs par des renforts sur certains secteurs. Au global, certains salariés de Nexter changeront de postes en 2009 mais aucun ne serait laissé sur le bord du chemin, selon la direction. Hors DPS, le DRH ne relève pas de grands changements en 2009 et renvoie les évolutions mineures aux prochaines réunions de CE. Sur la base des éléments fournis par la direction, en lien avec les informations du Ministère, la CFDT ne conteste pas les tendances et se mobilise pour l'emploi.

Tendances 2009 :

- ☛ **Ligne 10RC : la fin du programme en 2010 engendrera, dès 2009, des reclassements de salariés.**
- ☛ **Fin des BV 10 RC et baisse de cadences (50%) des balanciers.**
- ☛ **Baisse de cadence des Caesar, à partir de la fin du premier trimestre, pour atteindre les 3 matériels par mois.**
- ☛ **VBCI, montée en cadence et sécurisation des livraisons. Passage de 12 à 9 caisses par mois à compter de septembre 2009 et réintégration de sous-traitance de mécano-soudure.**

10RC, l'amorce de la fin du programme !

Le programme 10RC dont la dernière tranche de 36 matériels vient d'être signée, se terminera à l'horizon de l'été 2010. **Les premiers reclassements se feront pourtant à compter de mi**

2009, pour les salariés concernés par les postes de travail les plus en amont de la ligne produit. La direction procède actuellement à des entretiens avec l'ensemble des salariés de la ligne 10RC afin de les prépositionner, sans attendre le dernier moment, évitant ainsi que les salariés qui assurent la fin du programme se retrouvent pénalisés. Pour information, la première tourelle de la dernière tranche (36 matériels) est arrivée sur le site de Roanne, au démontage. A raison de 6 matériels par mois, faites le calcul !

Le repositionnement des salariés est évidemment orienté vers le VBCI montage et structure selon les métiers des salariés concernés.

MCO Systems, tout sur un marché 10T !

MCO Systems va subir une baisse de charge, en lien avec la fin de la rénovation du 10RC, après la perte du marché de la BV ENC200. Malgré tout, cet atelier a une charge récurrente avec le marché de l'AMX 10 (P ou RC), mais il faut reconnaître que celui-ci ne pourra permettre le maintien de tous les pos-

tes. Certains salariés de MCO Systems devraient donc muter vers le VBCI montage en cours d'année et les ressources intérimaires seraient quasi nulle en fin 2009.

Dans l'attente des décisions du MCO Leclerc (V600 par exemple), cette activité ne peut donc compter quasiment que sur le marché du 10 tonnes.

Caesar, vers un flux de 3 matériels/mois !

La situation de la fin d'année 2008 est assez trompeuse car, si Nexter a renforcé ce secteur pour résorber les retards, la cadence retomberait à 3 Caesar par mois pour répondre au seul contrat France, dès la fin du premier trimestre 2009. Cependant, le marché ME76, qui sera réalisé chez le client, demande préparation et formation pour les salariés chargés du support technique. Celles-ci seront réalisées sur cette ligne, au cours du second trimestre.

Concrètement, l'équipe sera redimensionnée pour assurer la cadence 3 par mois et quelques salariés rejoindront vraisemblablement

le VBCI, alors que les contrats d'intérimaires ne devraient pas être prolongés, selon la direction.

VBCI : 2009 assure, mais qu'en sera-t-il ensuite ?

Les livraisons prévues au budget de la Défense sont de 96 VBCI ce qui implique une production nettement supérieure à 2008. De fait, **la production du VBCI en 2009 est calée entre 10 et 12 matériels par mois et demande donc un renfort de potentiel** tant au montage qu'à l'activité structure (soudure et usinage). Celui-ci est assuré principalement par l'arrivée de salariés des lignes 10RC, MCO Systems et Caesar. La boucle est en quelque sorte bouclée. Là encore, le recours à l'intérim devrait être fortement réduit.

La direction prévoit le rapatriement de la soudure de la carapace (tourelle) en février 2010 pour compenser partiellement la baisse de cadence du VBCI qu'elle a établie à environ 9 matériels par mois sur 2010, sans certitude pour l'instant.

L'interrogation que chacun peut légitimement se poser, porte bien sur la cadence réelle de l'après 2009. La nouvelle Loi de Programmation Militaire, qui ne sera votée qu'au premier trimestre 2009, prévoit les commandes VBCI par tranches conditionnelles et l'on est en droit de penser que la commande de la dernière tranche de 332 matériels prévue en 2009 pose débat quant à la contrepartie du client (étalement de programme). **La CFDT reste vigilante sur cet aspect du contrat qui est déterminant pour l'emploi des années à venir.**

Autres lignes produits de DPS !

La direction ne prévoit pas de modifications importantes sur la charge des

secteurs peintures, PFL ou Chenilles. Elle considère que **les effectifs Nexter resteront stables mais que les ajustements seraient portés sur l'intérim.** La CFDT est assez prudente sur cette analyse car l'augmentation de cadence du VBCI nécessitera certainement des changements d'organisation, on l'a vu avec le travail posté à PFL depuis quelques mois.

Les secteurs indirects devraient suivre la même orientation que les directs auxquels ils sont rattachés. Nous devrions donc assister à des changements de postes là aussi et la direction doit faire le même travail de préparation de reclassements, par anticipation. La demande du secteur VBCI, voire de celui du Caesar, devrait permettre de réaffecter plusieurs salariés.

DED et DSC !

La situation de DED abordée au dernier CE montre un budget 2009 assez différent des années précédentes :

- charge totale 2009 ne dépassant guère le potentiel Nexter DED Loire que de 2000 heures,
- sous-traitance à 4%,
- espéré à hauteur de 25% (40% en 2008),
- autofinancement remonté à 17%.

On remarque que le potentiel Nexter suffit quasiment à absorber la charge. Les effectifs de DED Loire devraient rester stables, au dire de M. Méallier.

Concernant DSC, la CFDT s'interroge sur les évolutions de cette activité puisque les missions se dirigent vers un engagement de résultat avec des contrats du type MLS ou SSPP demain. On s'imagine que l'implication au plus près du client nécessitera encore plus d'équipes sur le terrain, et une organisation un peu différente. De même, la maîtrise de ce type de contrat engendre des exigences de traitements et de coordinations encore plus rapprochées avec les bureaux d'études.

La direction locale a renvoyé ce sujet à la réunion de CE de décembre où le point DSC bimensuel sera inscrit.

La GPEC doit s'analyser avec une vision UES.

Ce tour d'horizon du centre de Roanne donne un aperçu de la charge et des mobilités de personnels induites pour l'année 2009. La CFDT est satisfaite qu'enfin la direction locale ait répondu à sa demande. Il nous faut aussi avoir une vision plus globale, au niveau de l'UES, et surtout à plus long terme.

C'est la raison pour laquelle **la CFDT veut, au travers de la GPEC 2009 prévue dans un CCE de début d'année, avoir les éléments du Plan Moyen Terme (3 ans), la stratégie de l'entreprise, la déclinaison en terme de métiers et donc d'emplois.** Se déclineront ensuite les besoins en formation pour les salariés pour garantir le maintien dans l'emploi, la raison d'être de la GPEC. La CFDT qui a voulu et entériné cet accord GPEC, pense que c'est en anticipant les mutations et en donnant les outils aux salariés pour mieux s'y préparer, que nous avancerons ensemble dans l'entreprise.

Le PDG dans nos murs, ce vendredi 12 décembre

Le PDG sera à Roanne demain. Les organisations syndicales pourront (vite) le rencontrer à 12 h. A cette occasion, la CFDT l'interpellera sur le plan de charge à trois ans : EBG valorisation, V600 Leclerc, Aravis, cadence VBCI, contrats exports, mais aussi charges DED et DSC. Elle insistera également pour que la négociation en cours, sur les classifications-rémunérations-carrières, débouche sur un accord. A l'heure où les salariés honorent leur contrat sur le centre de Roanne, le DCRH doit être à l'écoute des propositions de la CFDT, les salariés ayant le droit de réclamer la reconnaissance de leur travail !